



(Mise-à-jour du 2020-01-10)

POLITIQUE DES PARCELLES

(Version Site Web)

1. Les parcelles sont un privilège accordées sur une base de premier payé, premier servi.

2. En tout temps, la quantité de parcelles disponibles est la différence entre le nombre d'inscriptions sur une session donnée et le nombre de places disponibles :

JOUR	ARÉNA	HORAIRE DE STYLE LIBRE	PLACES DISPONIBLES
dimanche	E. Desmarteau	Mixte Star 3 & + 08 :50 – 10 :00	2
lundi	E. Desmarteau	Star 2 & - 17 :10 - 18 :30	6
		Star 3 & 4 18 :40 - 20 :00	2
mardi	E. Desmarteau	Star 4 & + 19 :40 – 20 :50	Complet
mercredi	P. Marquette	Star 2 & - 19 :10 - 20 :00	6
		Star 4 & + 20:00 – 21 :00	5
jeudi	E. Desmarteau	Star 3 & 4 17 :40 - 18 :50	5
		Star 4 & + 19:40 – 20 :50	Complet
samedi	E. Desmarteau	Star 3 & 4 07 :30 - 08 :30	7
		Star 2 & - 14 :10 - 15 :30	2

Prenez note qu'il y aura toujours préséance pour les membres du club.

Les parcelles doivent ABSOLUMENT être payées avant d'entrer sur la glace, et ce, SANS EXCEPTION. Aucun crédit ou gratuité n'est accepté en remplacement d'une absence sur une autre session.

Parcelles	30 min et -	Club : 5 \$
		Ext : 7 \$
	31 min et +	Club : 7 \$
		Ext : 10 \$